

Projet : Plaidoyer pour le développement de politiques et l'adoption d'une loi en faveur de l'accès à l'avortement sécurisé au Cameroun

Recrutement d'un consultant pour l'exploitation de la documentation existante sur les avortements au Cameroun (rapport de capitalisation, législation en vigueur, analyse prospective des points de vues sur réseaux sociaux)

Termes de références

Contexte

Dynamic Femmes est une association humanitaire et de développement, qui agit principalement pour la promotion, la protection et la diffusion des droits de la femme, de la jeune fille et des enfants. Elle milite pour la justice reproductive, à travers la défense des droits des femmes à la santé sexuelle et reproductive, en vue de leur garantir la possibilité de protéger leur santé et d'exercer leurs droits sexuels et reproductifs. Depuis près d'une décennie, DyFe est engagée dans diverses initiatives de lutte contre les avortements clandestins et à risque, qui visent à soulager les peines de nombreuses femmes qui, face à la détresse d'une grossesse non désirée et non planifiée, se trouvent obligées de mettre leur vie en jeu par des pratiques d'interruption de grossesse dans des conditions non sécurisées.

En effet, malgré de nombreux efforts consentis tant par le gouvernement, la société civile, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, dans la santé de reproduction, les données factuelles et statistiques, bien que partielles et très en deçà de la réalité, indiquent que les avortements clandestins et leurs complications représentent un réel problème de santé publique au Cameroun.

Les politiques publiques ont mis en place des mécanismes qui visent à limiter le recours à l'interruption volontaire de grossesse, en adoptant des législations restrictives. Mais force est de constater que cette restriction ne réduit pas le nombre des interruptions volontaires de grossesse. Au contraire, elle a pour conséquence de les retransférer dans la clandestinité et d'exposer les femmes qui y ont recours à des risques majeurs pour leur santé et leur vie.

Par ailleurs, bien que le code pénal autorise l'interruption de grossesse lorsqu'une femme est violée ou si la grossesse met sa vie en danger, les femmes qui se trouvent dans ces situations ne peuvent toujours pas avoir accès à ce service en temps opportun. Les procédures lourdes qu'elles doivent subir avant d'être considérées comme qualifiées pour le service constituent un véritable goulot d'étranglement. La situation est encore aggravée par la stigmatisation liée à l'interruption volontaire de grossesse, la non-application systématique de toutes les dispositions pertinentes du protocole de Maputo dûment ratifié par le Cameroun, et l'absence d'un système de suivi des décès maternels dus aux avortements clandestins et à risque.

Les statistiques officielles montrent que la mortalité maternelle est passée de 782 décès pour 100 000 naissances vivantes à 406 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 2012 et 2018, soit une baisse appréciable de 40%. Néanmoins, ces statistiques restent en deçà du troisième objectif de développement durable qui est de moins de 70 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Pour pouvoir atteindre cet objectif, il est urgent de mettre en place des stratégies appropriées et de mener des actions concrètes et efficaces pour mettre fin aux décès maternels évitables causés par les avortements clandestins et à risque, qui ont un effet paralysant sur le taux de mortalité maternelle.

Il est indéniable que l'éradication des avortements clandestins et à risque passe par la vulgarisation et le renforcement des stratégies portant sur l'éducation sexuelle, la sensibilisation sur les méfaits des avortements à risque et pour le changement des comportements sexuels, la formation, voire le renforcement des capacités du personnel de santé sur la prise en charge de l'avortement et les soins post-abortum, l'augmentation du taux d'utilisation des contraceptifs chez les femmes qui est encore faible. Mais devant l'inefficacité avérée de ces seules mesures, n'est-il pas aussi temps de mener une réflexion sur l'évolution de nos normes sociales et juridiques ?

C'est ce questionnement qui a conduit Dynamic Femmes à constituer une Task Force de lutte contre les avortements clandestins au Cameroun, dont les membres sont les Représentants des départements ministériels désignés par ces derniers, les Représentants des Organisations Internationales, les leaders religieux et traditionnels, Organisations de la Société Civile.

Pour faciliter les travaux de la taskforce, un consultant en analyse sera engagé afin de ressortir les données situationnelles sur les avortements dans le contexte Camerounais afin de servir d'évidences.

Mission

Le consultant sera chargé de l'exploitation de la documentation existante sur les avortements au Cameroun (rapport de capitalisation, législation en vigueur, analyse prospective des points de vues sur réseaux sociaux).

Objectifs

De manière générale, il sera question de l'exploitation de la documentation existante sur les avortements au Cameroun (rapport de capitalisation, législation en vigueur, analyse prospective des points de vues sur réseaux sociaux).

De manière spécifique, le consultant aura pour mission de:

- Exploiter le rapport de capitalisation ;
- Analyser la législation en vigueur
- Effectuer une analyse prospective des points de vue sur les réseaux sociaux sur la situation des avortements clandestins au Cameroun.

PROFIL ET MISSIONS

Le profil recherché est: statisticien, data manager, sociologue, suivi évaluateur.

Année d'expérience requise: 4 ans d'expériences et de missions dans une activité semblable au sein d'une organisation.

Le candidat retenu devra fournir à DyFe :

- ✓ Un plan de travail détaillé;
- ✓ Un rapport d'analyse ;

DOSSIER DE CANDIDATURE

- ✓ CV;
- ✓ Une offre technique et financière;
- ✓ une copie du RIB ;
- ✓ Lettre de motivation adressée à la Présidente Exécutive de Dynamic Femmes.

MODES DE TRANSMISSION ET CONTACTS UTILES

Envoyez votre candidature par E-mail à dynamicfemmes@yahoo.fr avec en objet la mention, **CAD_PDPAL_2025**.

Vous pouvez également déposer votre candidature physique sous plis fermé dans une enveloppe A4 sur laquelle sera mentionnée: **CAD_PDPAL_2025** au siège de Dynamic Femmes à Nkongsamba, Rue de Brazza, Immeuble Quiferou.

Pour des informations complémentaires vous pouvez contacter Dynamic Femmes au: B.P. 492 NKONSAMBA - CAMEROUN Tel: (+237) 233 49 02 06 / 699 35 01 78/ 652 04 44 99 Site web: <https://dynamicfemmes.cm> ; Email: dynamicfemmes@yahoo.fr

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 30 juin 2025 à 17H00.

Dynamic Femmes applique une politique Tolérance Zéro pour toute violence, abus ou exploitation des enfants et des adultes commis par son propre personnel, par le personnel de ses partenaires ou toute autre personnel associé à l'organisation.

Les contrôles de sécurités font donc partie intégrante du processus de sélection.

Le/La candidat(e) retenu(e) devra s'engager à respecter et à promouvoir la POLITIQUE POUR LA PREVENTION CONTRE L'EXPLOITATION, L'ABUS ET LE HARCELEMENT SEXUELLE (PSEAH) et la POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANCE DE Dynamic Femmes.

Nous informons en avance que seuls les candidats sélectionnés pour la suite du processus de recrutement seront contactés.

Fait à Nkongsamba le 16 Juin 2025



La Présidente Exécutive

Claudine SIEWE